



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 31 mars 2026 à 9 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard et Michael Korhonen formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Vincent Roy.

Sont absents, madame la conseillère Julie Bélisle et monsieur le conseiller Edmond Leclerc.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur du Cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet et M^e Véronique Denis, greffière ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, Centre de services de Hull, Cathy Brazeau, chef de service, Ressources humaines, Dave Cassivi, directeur territorial, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Nicolas Grignon-Lemieux, directeur adjoint par intérim, Infrastructures et projets, Richard Kouamé, directeur et trésorier, Finances, Donald Lapointe, directeur adjointe intérimaire, Ressources humaines, Patrick Larose, directeur adjoint, Travaux publics, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Benoît Charlebois, président du Syndicat des cols bleus de Gatineau (CSN) ainsi que des membres du Syndicat des cols bleus de Gatineau (CSN) et des membres du Service des ressources humaines.

La séance est ouverte par monsieur le président Vincent Roy.

PAROLE DE LA MAIRESSE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

CM-2026-210

SUSPENSION DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER VINCENT ROY
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de suspendre la présente séance à 9 h 31.

Adoptée

CM-2026-211

REPRISE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER VINCENT ROY
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de reprendre la présente séance à 9 h 36.

Adoptée

CM-2026-212 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER VINCENT ROY**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

**CM-2026-213 APPROBATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE À INTERVENIR ENTRE LA
VILLE DE GATINEAU ET LE SYNDICAT DES COLS BLEUS DE GATINEAU - CSN**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols bleus de Gatineau – CSN se sont entendus quant au contenu des dispositions pour le renouvellement de la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE cette entente respecte le cadre financier établi préalablement à la négociation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a approuvé l'entente de principe par la résolution numéro CM-2026-65 du 10 février dernier :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVE MORAN
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE**

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve et ratifie la convention collective à intervenir entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols bleus de Gatineau – CSN pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029.

La mairesse ou en son absence la mairesse suppléante, la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière ainsi que le directeur général et la directrice du Service des ressources humaines sont autorisés à signer la convention collective.

Adoptée

CM-2026-214 LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER VINCENT ROY**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 9 h 43.

Adoptée

VINCENT ROY
Conseiller et président
Conseil municipal

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière